

Le Capitaine Mustapha ADIB, destitué et séquestré par le Tribunal Militaire Permanent de Rabat sous le n° 56 580.

A

Monsieur Abderrahmane YOUSOUFI.

(Premier Ministre du Maroc)

Rabat

**Objet :** Demande de réponse pour clarification de position.

Monsieur.

Permettez-moi de vous écrire pour vous faire part de ma déception et de mon étonnement, suite à la négligence et au mutisme que vous réservez à toutes mes correspondances (une dizaine jusqu'à ce jour)

**La déception :**

En effet, depuis que je suis arbitrairement mis en détention, je n'ai pas cessé de vous tenir informé des flagrantes violations que connaissent mes droits les plus élémentaires (*tels le non-fondement des charges retenues contre moi, procès inéquitables, etc.*), avant, durant et après mes «procès», en date du : 17 février et du 06 octobre 2000 ; au sein de l'établissement dit « Tribunal Militaire Permanent des Forces Armées Royales » Un soi-disant tribunal spécial; alors qu'en réalité, il est bien : une juridiction politique d'exception camouflée, expéditive et surtout docile. Qu'il soit constitutionnel ou extraconstitutionnel, un tel tribunal en temps de paix, appliquant en plus un Code de Justice Militaire et un Règlement de Discipline Général aussi archaïques que la mentalité de leurs défenseurs, est irréfutablement et universellement reconnu comme incohérent avec les principes de l'Etat de Droit. C'est à dire avec les aspirations de vos concitoyens.

Comme vous êtes le Premier Ministre, donc le chef du gouvernement, alors vous êtes inéluctablement un responsable, malgré tout, de la conformité des juridictions au Maroc, et plus encore, de l'équité de leurs jugements. En outre, vos attributions vont jusqu'aux confins de l'Administration de la Défense Nationale ; spécialement dans le domaine de la « Justice » Militaire. Par conséquent vous auriez pu ne pas tolérer de tels dépassements. Ou, au moins, intervenir pour réduire leurs effets, même au sein de l'Armée, qui n'est pas une Institution sacrée comme laissent entendre certains opportunistes, mais qui est un pilier, parmi beaucoup d'autres, de la stabilité du pays. D'où ma déception.

**L'étonnement :**

Nul ne peut ignorer ou nier votre passé de militant dévoué.

Rares sont ceux qui pouvaient dissimuler leur optimisme et bonheur quand SM feu Hassan II vous a nommé à la tête du gouvernement ou quand SM Mohamed VI que dieu le glorifie, a renouvelé sa confiance en votre personne. C'était dû au fait que tous les Marocains s'attendaient à ce que vous vous penchiez sur leurs problèmes les plus urgents de leur quotidien. A savoir : la réforme de la justice et la lutte contre la corruption.

Cependant, votre attitude à l'égard de mon cas m'avait contraint à la perplexité: vous avez «salué mon comportement et souhaité que d'autres citoyens fassent comme moi et dénoncent à leur tour tout acte de corruption» D'abord, je vous en remercie. Ensuite, je vous demande si vous avez songé, pour cela, à augmenter le nombre des prisons? Non pas, pour accueillir les malfaiteurs, qui bénéficient d'une impunité aussi sacrée que nos trois valeurs constitutionnelles, mais pour y

incarcérer et châtier leurs dénonciateurs.

Ou alors, est-ce qu'un cas isolé, le mien en l'occurrence, vous paraît-il insuffisant pour que vous réagissiez? Sachez Monsieur YOUSOUFI qu'avant et après moi, plusieurs militaires se sont élevés contre les détournements que connaissent nos Forces Armées Royales. Mais la totalité de ces voix a été soit contrainte aux arrangements mafieux, soit condamnée à l'ensevelissement.

Ainsi, veuillez bien Monsieur Abderrahmane, faire appel à l'intègre et au militant que nous connaissions en vous, pour que vous constataz et avouez, que votre silence n'arrange pas les choses du bon côté. D'où mon étonnement.

**Une dernière demande :**

Monsieur le Premier Ministre.

Vu votre rang, vous pouvez intervenir de plusieurs façons pour empêcher ces dérives, et éviter qu'il vous soit reproché de chapeauter des services dont les méthodes de travail sont indubitablement préjudiciables pour notre nation, et donc pour vous en tant que défenseur de la Démocratie et des Droits de l'Homme. Vous pouvez toujours désigner une commission pour vous éclairer sur : la réalité de mon cas, les malversations que subit le budget, octroyé par le contribuable aux FAR, par des traîtres déguisés en fidèles serviteurs de la patrie, et les répressions qui sévissent dans les FAR pour museler les militaires sinon les poursuivre pour « *Outrage à l'Armée* » et « *Violation de consigne* »

Une commission où siègeront des représentants des ONG connus pour leur honnêteté, du Ministère de la Justice choisis pour leur impartialité et leur maîtrise du droit, du Ministère des Finances et votre représentant personnel.

Mais dans le cas où vous choisiriez de ne pas me répondre, et continuer à maintenir le silence, pour ne pas vous ingérez, Monsieur le Premier Ministre, dans certaines affaires qui, vous semble-t-il, ne relèvent pas de vos compétences ; veuillez alors, avoir l'amabilité de m'envoyer au moins et pour une fois, un accusé de réception de la présente. Que je puisse garder en souvenir d'un grand militant qui, une fois a atteint le rang de Premier Ministre, est redevenu un simple spectateur.

Merci.

Le Capitaine Mustapha ADIB

Séquestré a la prison de

Salé sous le n°: 56580.

**Copies à :**

- Sa Majesté Le Roi Mohamed VI, Palais Royal Rabat.
- Me Abderrahim JAMAI, 144 Bd Mohamed DIOURI Kenitra.  
(Par courrier à ma charge)
- Me Hammadi MANNI, 26 Rue My Rachid Rabat.  
(Par courrier à ma charge)
- Monsieur le Ministre de la justice Rabat.
- Monsieur le Directeur de l'Administration Pénitentiaire Rabat.
- Monsieur le Directeur du Complexe Pénitentiaire Salé.